

Commune de La Léchère
(Département de la Savoie)

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DELEGUEE DE LA LECHERE

PLAN DE ZONAGE

4.5 PUSSY

Modification n°2

Procédure
Révision du PLU approuvée le 16 octobre 2020
Modification n°1 en cours
Modification n°2 approuvée le 16 février 2024

Echelle : 1/2500

- Zone Urbaine**
- Ua : Zone d'habitat groupé, ancien et traditionnel
 - Ub : Zone urbaine récente à vocation mixte
 - Uba : Zone urbaine récente à vocation mixte, essentiellement collectif
 - Uc : Zone urbaine récente de densité moindre
 - Ue : Zone urbaine d'équipement public et de loisirs
 - Ui : Zone urbaine d'activité industrielle et artisanale
- Zone A Urbaniser**
- AU stricte : Zone à urbaniser à moyen et long terme
 - AUI stricte : Zone à urbaniser à vocation industrielle et artisanale à moyen et long terme
 - AU : Zone à urbaniser
- Zone Agricole**
- A : Zone agricole
 - Ah : Zone agricole habitée
 - Ap : Zone agricole protégée où aucune construction n'est autorisée
 - As : Zone agricole support du domaine skiable (de piste et de fond)
 - Azh : Zone agricole accueillant des zones humides et tourbières
 - Aszh : Zone agricole support du domaine skiable, accueillant des zones humides et tourbières
 - Apzh : Zone agricole protégée où aucune construction n'est autorisée accueillant des zones humides et tourbières
- Zone Naturelle**
- N : Zone naturelle
 - Nhp : Zone naturelle habitée d'intérêt patrimoniale
 - Np : Zone naturelle protégée
 - Npzh : Zone naturelle protégée accueillant des zones humides et tourbières
 - Nsh : Zone naturelle accueillant des zones humides et tourbières
 - Ns : Zone naturelle support du domaine skiable
 - Nszh : Zone naturelle support du domaine skiable, accueillant des zones humides et tourbières
 - Nl : Zone naturelle de loisirs
- Autres éléments du zonage**
- Emplacement réservé
 - Propriétés (bâtiments et jardins) à préserver
 - Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
 - Zone constructible sous condition PPR ou PPRI
 - RN90
 - Zone de bruit (RN90)
 - Chalet d'alpage
 - Refuge
 - Restaurant d'altitude
 - Bâtiment agricole
 - Secteur concerné par des zones de travaux connus ou supposés de concessions minières renoncées, inconstructible
 - Périmètre de protection de captage
 - Principaux corridors de Savoie repérés par le SCOT
 - Réserve de biodiversité repérés par le SCOT

Secteur de Pussy			
1	Élargissement de voirie	Commune	548.9
2	Aménagement parking public	Commune	322.7
3	Élargissement de voirie	Commune	177.8
4	Élargissement CD213A	Département	2405.2
5	Élargissement de voirie	Commune	120.4
6	Élargissement de voirie	Commune	184.1
7	Extension du cimetière	Commune	611.7
8	Aménagement parking public - Le Crey	Commune	250
9	Aménagement parking public - La Croix	Commune	440
10	Aménagement parking public et voirie - Chef-lieu	Commune	100
11	Aménagement parking public - Nécuday	Commune	150

